

En dix ans, le nombre de faits divers relatés dans les journaux télévisés a augmenté de 73 % sur les chaînes de télévision en France. Cette tendance, déjà mise à jour en 2008 par Ina Stat, le baromètre thématique des journaux télévisés de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), s'est confirmée en 2012. Avec 2 062 sujets comptabilisés sur les grandes chaînes hertziennes pendant l'année, en moyenne plus de cinq sujets d'actualité relatifs à des braquages, règlements de compte, rixes de rue, enlèvements d'enfant, noyades ou incendies, occupent chaque jour l'écran aux heures de grande écoute. Dans cette catégorie, les bonnes nouvelles sont rares : 5,5 % de l'ensemble des faits divers.

Selon [Ina Stat](#), la rubrique des faits divers représente 6,1 % de l'offre globale d'information en 2012, contre 3,6 % en 2003. Le nombre de faits divers diffusés dans les journaux télévisés est exceptionnellement inférieur à 1 000 (928) en 2005 : cette année-là, le tsunami en Asie du Sud-Est et le cyclone Katrina aux Etats-Unis dominant le temps d'antenne. Les années 2011 et 2012 enregistrent une forte hausse du nombre de faits divers rapportés, avec plus de 2 000 sujets (respectivement 2 111 et 2 062), contre 1 513 en 2010, année de creux, et 1 748 en 2009.

Ce choix éditorial des chaînes de télévision correspond certainement autant à un manque de moyens financiers qu'à l'intérêt bien connu des téléspectateurs pour une actualité de proximité, 76 % de faits divers relatant en effet des événements arrivés en France.

Les courbes statistiques réalisées par l'INA, montrant la progression constante des faits divers au sein des journaux télévisés des grandes chaînes de télévision, sont manifestement parallèles et attestent en tout cas d'un certain suivisme dans leur politique éditoriale, à l'exception d'Arte et de Canal+. Pendant les dix années recensées, la chaîne franco-allemande se démarque avec un maximum de 52 sujets en 2009 et un minimum de 28 sujets en 2011, soit 1,1 % de ses journaux télévisés. Depuis 2009, la chaîne à péage, quant à elle, a considérablement réduit le nombre de faits divers diffusés au sein de ses journaux télévisés, avec 177 sujets en 2012, 4,6 % de ses journaux télévisés. Parmi les six chaînes étudiées, M6 est de loin celle qui accorde désormais la plus grande place aux faits divers : leur nombre a doublé en dix ans pour dépasser les 500 en 2012, soit 9,4 % de ses journaux télévisés. TF1, France 2 et France 3 mènent dans ce domaine une politique identique marquée par une forte progression en une décennie, programmant respectivement 472 sujets (6,2 % du JT), 454 (5,5 %) et 404 (7,5 %) en 2012. Sur le nombre total de faits divers télévisés, 25 % sont diffusés sur M6, 23% sur TF1, 22% sur France 2, 20% sur France 3, 9 % sur Canal+ et 2 % sur Arte.

En 2012, la thématique « société » (17 %) et l'actualité internationale (15 %) dominent l'offre globale des journaux télévisés, suivies de la politique française pour cause d'élection présidentielle (13 %), de l'économie (11 %), du sport avec les Jeux olympiques (7 %), de la culture et des loisirs (7 %). Les faits divers arrivent ensuite (6 %), à égalité avec les catastrophes (6 %) mais devançant la justice (5 %), l'environnement (4 %), la santé (3 %), ainsi que les thématiques « histoire », « éducation », « sciences et techniques » (2 % chacune). Au regard des éditeurs de journaux télévisés, les faits divers méritent donc

une place privilégiée comparée à celle réservée à l'environnement (800 sujets de moins) et à la santé (deux fois moins de sujets).

Source

- « Les faits divers dans les JT : toujours plus », Ina Stat, n° 30, INA, juin 2013.